

epur

Notice d'utilisation

Chariot de mobilité

pour OAKBOT EOX

Notice originale



Sommaire

Sommaire.....	2
Introduction.....	3
Service après-vente.....	4
Fournitures.....	6
Chariot de mobilité.....	6
Caractéristiques techniques.....	6
Recommandations générales.....	7
Généralités.....	7
Manutention.....	7
Environnement.....	7
Conditions d'épreuves.....	8
Instructions d'utilisation.....	9
#1 - But de l'utilisation.....	9
#2 - Consignes d'utilisations.....	9
#3 - Maintenance.....	12



Introduction

Vous venez d'acquérir un chariot de mobilité pour l'OAKBOT et nous vous en remercions.

Ce chariot de mobilité est destiné exclusivement au transport et à la manipulation de l'Oakbot. Il fait partie de la gamme accessoire de l'OAKBOT EOX-110 fabriqué par EPUR.

Afin d'utiliser celui-ci dans des conditions optimales, d'avoir les meilleurs résultats possibles et de connaître les mesures de sécurité, veuillez prendre connaissance de cette notice dans son intégralité.

Epur n'est garant d'aucun dommage accessoire causé par l'utilisation du chariot ou par l'impossibilité de l'utiliser (exemples : pertes de profits, interruption d'activités, matériel endommagé pendant le levage de l'OAKBOT).

Epur n'est garant d'aucun dommage causé par un opérateur ayant négligé de se conformer aux instructions.

Epur n'est garant d'aucun dommage résultant à l'utilisation du chariot en conjonction avec d'autres objets n'ayant pas été approuvées par Epur.



!!\ ATTENTION /\!

Lire cette notice dans son intégralité avant toute utilisation.



Service après-vente

Par e-mail à l'adresse suivante :

contact@epur.io

Par courrier à l'adresse suivante :

EPUR SAS

Hameau de Caillens - 11140 - Rodome - France

Ou par téléphone au : **+33(0)4 68 31 29 11**

Les photos incluses dans cette notice ne sont pas contractuelles.

Tous droits réservés, particulièrement le droit de reproduction, diffusion et de traduction. La reproduction sous quelque forme que ce soit ainsi que l'enregistrement, le traitement, la duplication et la diffusion, même partiels, de cet ouvrage par quelque moyen que ce soit sont interdits sauf autorisation écrite de la société EPUR SAS.



Conditions générales d'utilisation et mises en gardes importantes



/!\ ATTENTION /!\

Il est impératif de respecter les précautions ci dessous, sous peine de dommages matériels irréversibles du produit et/ou de son environnement, de dommages corporels graves. Elles ne sont pas exhaustives et ne se substituent donc en aucune manière aux règles élémentaires de sécurité s'agissant d'un équipement professionnel destiné aux seuls transport et manipulation de l'OAKBOT.

- Pour votre sécurité le port des équipements individuels de protection est obligatoire : port de gants , lunettes de protection et chaussures de sécurité. Portez une tenue adéquate à l'utilisation du chariot.
- Ne pas utiliser le chariot de mobilité pour déplacer autre chose que l'OAKBOT. Il a été conçu et homologué UNIQUEMENT en association avec l'OAKBOT et pour une utilisation exclusive avec l'OAKBOT, sa capacité de charge est exclusivement dédié à la charge de l'OAKBOT.
- Ce chariot n'est ni conçu ni fabriqué pour déplacer des gens ; ne l'utilisez jamais pour déplacer des gens.
- Ne rien suspendre sur le chariot à l'exception de l'OAKBOT via le crochet de suspension, le garder propre, et nettoyer régulièrement tous les dépôts et autres déchets générés par les usinage de l'OAKBOT.
- Tout autre objet ou outil qui serait mobilisé avec le chariot de l'OAKBOT dégagerait le société EPUR de toute responsabilité en cas de dommages aux biens et aux personnes.
- Tout démontage et/ou modification de votre chariot de mobilité est interdit. Toute pièce démontée ou modifiée ne fera plus l'objet d'une garantie constructeur, sauf accord express de celui-ci.
- La température ambiante d'utilisation est $< 45^{\circ}\text{C}$.



Fournitures

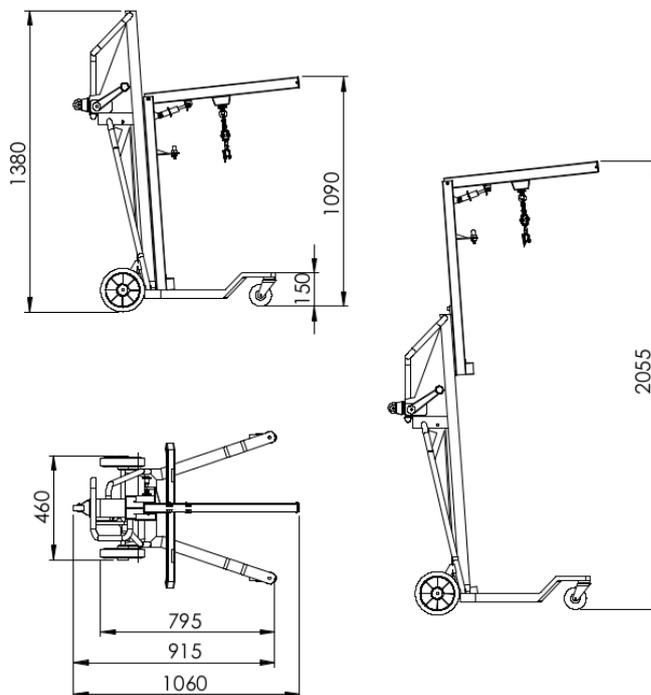
Chariot de mobilité



Caractéristiques techniques

Encombrement

- Hauteur minimale : 138 cm
- Hauteur maximale : 205,5 cm
- Longueur maximale: 106 cm
- Largeur maximale : 65,7 cm



Masse

- Masse : 40 kg



Recommandations générales

Généralités

Votre CHARIOT DE MOBILITÉ DE L'OAKBOT est un chariot destiné une utilisation exclusive pour le transport et à la manipulation de l'OAKBOT. Il fait partie de la gamme accessoire de l'OAKBOT. Son utilisation permet de déplacer plus facilement l'Oakbot notamment afin de le positionner sur son support de bridage ou pour diverses opérations de transport. Le respect des étapes de manipulation décrites ci-dessous est indispensable à votre sécurité, ainsi qu'au bon fonctionnement de l'ensemble.

Manutention

- Pour votre sécurité, le port de chaussures de sécurité est obligatoire lors de la manipulation de votre robot avec le chariot de mobilité. Toute chute du robot pendant sa manipulation peut entraîner de graves blessures à l'opérateur.
- Avant l'installation sur le chariot. Évitez au maximum de déposer l'Oakbot au sol, afin de ne pas avoir à la soulever depuis le sol pour l'installer en suspension Le chariot permet à tout moment de déposer votre machine à hauteur de prise.

Environnement

Pour travailler en toute sécurité, votre environnement de travail doit être adapté à l'utilisation de votre chariot de mobilité de l'OAKBOT.

Votre chariot de mobilité est conçu pour être déplacé avec ou sans charge de l'OAKBOT :

- Assurez-vous que l'aire de travail et de déplacement soit sécuritaire et sans obstacle, conserver un champ de vision sans obstruction vous permettant de bien observer la manœuvre.
- Avant de déplacer le chariot chargé de l'OAKBOT, avertissez quiconque se trouvant autour. Négliger de vous conformer à ces instructions peut causer des blessures graves.
- Se déplacer avec prudence une fois l'OAKBOT chargé, spécialement dans les virages, sur les pentes et sur des sols durs, plats et lisses comme le béton.
- Ce chariot, une fois l'Oakbot chargé, doit être déplacé sur une pente maximale du sol <3 %, Assurez-vous que le plancher de l'air de travail soit dégagé et sécuritaire.
- Une fois le déplacement effectué, il est impératif de bloquer le chariot au frein pour empêcher qu'il pivote ou bascule.



Conditions d'épreuves

Pour utiliser votre chariot de mobilité de l'OAKBOT dans des conditions de sécurité, respectez les règles d'utilisation suivantes :

- Ne pas utiliser le chariot de mobilité pour déplacer autre chose que l'OAKBOT.
- Vérifier que l'Oakbot est bien arrimé au crochet de suspension.
- Ne laissez pas l'Oakbot suspendu sans surveillance.
- Éviter le balancement de l'OAKBOT, maintenez le dans un alignement vertical, pour éviter d'exercer une force trop grande sur le chariot et son basculement.
- Ne passez jamais sous l'OAKBOT en suspension.
- Ne laissez jamais vos pieds sous l'OAKBOT en suspension.
- Ne déplacer jamais l'OAKBOT en suspension au-dessus de gens.
- Lors de l'utilisation de l'OAKBOT en séquence d'usinage, il est impératif de bloquer le chariot au frein pour empêcher qu'il pivote ou bascule

!!\ ATTENTION /\!

Le positionnement du chariot de mobilité et de l'OAKBOT sur le chariot, que ce soit en période de déplacement ou d'usinage, est de la responsabilité pleine et entière de l'utilisateur. En cas de basculement, de chute du dispositif ou de collisions entraîné lors de la manipulation du chariot avec ou sans l'OAKBOT ou lors de la phase d'usinage avec l'Oakbot, la responsabilité de la société EPUR SAS ne saurait être d'aucune façon engagée.



Instructions d'utilisation

#1 - But de l'utilisation

Votre Chariot permet le transport de l'Oakbot vers la pièce de bois à tailler sans avoir à porter la machine. Il permet également une aisance dans la manipulation de l'OAKBOT pour sa mise en place dans son système de bridage.

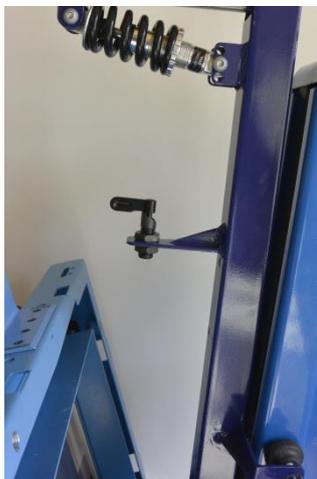
#2 - Consignes d'utilisations

Points d'accroches

- Le chariot possède un mousqueton de suspension permettant de s'arrimer au crochet de suspension de l'OAKBOT. Vérifier le bon serrage des maillons rapide et la bonne fermeture du mousqueton avant toute manipulation.



- Une base de réception pour l'OAKBOT est présente sur le chariot et permet un maintien en position fixe (non suspendue) de l'OAKBOT sur le chariot. Pour fixer l'OAKBOT au chariot à l'aide de ce dispositif, positionner dans un premier temps le bas de l'OAKBOT dans la base de réception puis faire pivoter l'OAKBOT jusqu'à ce que le mécanisme de maintien s'enclenche dans le trou prévu à cet effet situé sur le crochet de suspension de l'OAKBOT.





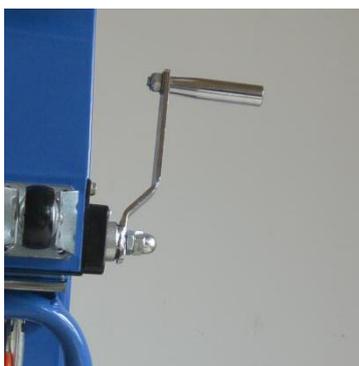
Dispositifs d'assistance à la manipulation

!\ ATTENTION !

Lors de la manipulation et du déplacement du chariot veillez à ce que l'OAKBOT soit toujours en position fixe sur le chariot afin d'éviter le balancement ainsi que les risques de basculement.

Le bras de levage du chariot permet une manipulation aisée de l'OAKBOT :

- Le réglage en hauteur se réalise à l'aide de la manivelle situé à l'arrière du chariot. Pour monter, tourner la manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre. Les vitesses de montée et de descente peuvent être maîtrisées en contrôlant la vitesse de rotation de la manivelle.



- Un dispositif permettant le blocage en hauteur est présent sur le côté du chariot. Pour bloquer visser le système jusqu'à ce qu'il soit en pression contre le montant du chariot.





- Le système de ressort amorti permet un positionnement manuel précis et sans effort de l'OAKBOT. Il offre un débattement vertical de +/- 15 cm.



- Le chariot coulissant situé sur le bras de levage facilite également la manipulation de l'OAKBOT. Un écrou moleté permet de bloquer la position du chariot sur le bras. Le chariot coulissant devra être positionné à la base du bras pour fixer l'OAKBOT au chariot ou en bout de bras lors des usinages de l'OAKBOT.





- Un frein de blocage des roues arrières du chariot est actionnable manuellement.



#3 - Maintenance

- Nettoyer régulièrement tous les dépôts et autres déchets générés par les usinages de l'OAKBOT.
- En cas de besoin lubrifier les chemins des différents chariots coulissants.
- Un entretien régulier et un remplacement rapide des pièces usées prolongeront la durée de vie de votre chariot.
- Les réparations et l'entretien doivent être réalisés par des professionnels qualifiés.